

Paris, le 16 mars 2022

**Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires :
une décision juste sur le fond, mais contestable sur la forme**

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, maire de Barentin, ancien député de Seine-Maritime, a pris connaissance de l'annonce à la presse de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires d'ici l'été.

L'APVF ne remet nullement en cause la pertinence sur le fond d'une telle décision, qui se justifie pleinement après cinq années de gel et alors que les prix de l'énergie et de l'essence flambent. Les fonctionnaires et notamment ceux de la territoriale, ont, de surcroît, fourni beaucoup d'efforts au cours de la crise sanitaire.

Mais, sur la forme, cette annonce est étonnante, pour ne pas dire surréaliste. Elle intervient à moins de quatre semaines des élections présidentielles, alors même qu'un nouveau gouvernement sera en fonction au début de l'été. Le coût de la mesure n'est pas chiffré et pourrait avoir des **conséquences très lourdes sur les budgets communaux, déjà durablement affectés par l'augmentation de l'inflation.**

L'APVF rappelle que nombre de communes ont déjà procédé au vote de leur budget et que ceux-ci ont été préparés en partant du principe d'une stabilité du point d'indice.

Ce changement de pied va conduire les communes à adopter des budgets rectificatifs et à **réduire encore plus leurs investissements**, voire à augmenter la fiscalité locale.

L'APVF demande donc que le prochain gouvernement issu des élections présidentielles et législatives **s'engage à ne pas baisser les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à indexer, a minima, ces dernières sur l'inflation** de façon à faire face à ces hausses qui impactent lourdement les budgets locaux.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

